

la livraison du samedi dans les régions urbaines. C'est tout simplement absurde de majorer sensiblement les tarifs, d'une part, et d'autre part de réduire le service dans certaines régions.

Voici quelques-unes des questions auxquelles nous devrions obtenir des réponses avant d'adopter cette mesure: Quels en seront les contrecoups sur les postiers? Quel effet aura-t-elle sur l'emploi en général? Comment retentira-t-elle sur les salaires des postiers? Voilà les problèmes auxquels font face des députés, et nous devrions connaître les réponses à ces questions pour pouvoir nous prononcer intelligemment sur cette mesure.

Je tiens à signaler un fait au ministre. Il y aurait lieu d'accroître les services postaux dans un secteur de ma circonscription. Je veux parler de Castlegar et de Kinnaird. Ces localités se sont développées rapidement. Presque tout le courrier arrive au bureau de poste de Castlegar, d'où il est distribué. C'est une région très peuplée. Le service postal devrait y être plus étendu. J'exhorte le ministre à examiner la situation et à accroître le service qui, à mon avis, devrait nous être assuré à notre époque moderne.

• (4.20 p.m.)

Avant de reprendre mon siège, je voudrais simplement faire ressortir un ou deux autres points. On a parlé de la hausse des tarifs dans les diverses catégories postales. Je le répète, certaines sont justifiées certes; elles étaient inévitables. Mais encore une fois, les ruraux sont les plus durement frappés. Par exemple, les tarifs sur les mandats-poste ont subi une hausse générale d'environ 25 p. 100, selon les propos tenus par le ministre il y a quelque temps. Les gens qui habitent dans les régions rurales achètent beaucoup par catalogues et se servent pour cela de la poste locale; or, ce sont eux qui paieront le gros de cette hausse. Ils seront tenus de payer ces frais supplémentaires uniquement parce qu'il vivent dans des régions rurales et font leurs emplettes par la poste.

Si l'on revoit la liste complète des augmentations du tarif postal, on se rend compte que les habitants des régions rurales sont toujours les plus frappés. Ce sont eux pourtant qui sont allés dans la forêt vierge, l'ont défrichée, déboisée et y ont bâti des villages. Ils ont contribué à édifier notre vaste pays. C'est pourquoi nous demandons au ministre des Postes et aux députés de ne pas adopter cette mesure de façon précipitée. On trouve au *Feuilleton* des projets de loi plus urgents que la Chambre pourrait et devrait mettre en délibération.

Je demande aux députés, le moment venu, de se prononcer sur l'amendement, de voter pour le renvoi de la question au comité, où

[M. Harding.]

chaque aspect du problème et de ses conséquences sera pris en considération avant l'adoption de la loi, car cette mesure créera peut-être beaucoup plus d'embêtements qu'elle n'en fera disparaître.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'exhorte aussi le ministre à déférer le projet de loi à un comité. J'ai suivi la carrière du ministre des Postes (M. Kierans) avec intérêt, et j'ai eu l'occasion de rencontrer et de connaître certains membres de sa famille qui ont des idées très avancées. La façon dont le ministre des Postes envisage l'exploitation des Postes m'impressionne, mais il me semble que s'il veut sincèrement faire quelque chose pour elles, il devrait déférer la question à un comité parlementaire, en vue de déterminer si elles devraient fonctionner comme ministère ou comme société de la Couronne. Cette proposition vaut la peine d'être considérée, je pense. On pourrait dire alors: «Nous accorderons certaines subventions, mais l'ensemble de l'exploitation devra faire ses frais.» Bien entendu, cela n'a pas été le cas de toutes les sociétés de la Couronne, mais c'est notamment le cas dans les pays qui ont placé le ministère des Postes dans une catégorie à part et en ont fait une société de la Couronne ou l'ont exploité comme un organisme distinct.

Je crois que nous n'avons pas trop mal réussi avec notre service postal. Nous avons fini par en faire un service fort satisfaisant. Dans ma circonscription, nous pâtissons depuis cinq ans d'une réduction dans la livraison du courrier et les autres services postaux, par suite de l'abolition des wagons postaux dans bien des régions rurales. Il y a bien des années, quand le chemin de fer a pénétré dans le Nord de l'Ontario, on pouvait expédier une lettre d'un endroit à un autre par le train et les employés des postes faisaient le tri du courrier à bord du train. Si une lettre n'avait qu'une vingtaine de milles à parcourir, le trieur à bord du train pouvait d'ordinaire la repérer et la déposer au bureau de poste suivant.

Il est maintenant possible, grâce à la technologie et aux progrès actuels, de placer cette lettre dans le train dans un village du Nord de l'Ontario, de l'envoyer au village voisin à 20 milles de là, puis de là à Toronto, où elle est triée puis réexpédiée à Kirkland Lake ou à Timmins, transférée de là dans un autre sac de courrier; dans certains cas elle pourra mettre 30 jours à parcourir 20 milles. Je me demande donc si nous avons réellement amélioré le service très rapidement, car nous n'avons pas réussi à nous occuper du problème des nouveaux moyens de transports.